La Fête des maires, c'est toute l'année!

Selon la légende, Vandœuvres a longtemps compté un chêne par habitant, c'est dire si la commune genevoise de 443 hectares, constitués pour près de la moitié de terres agricoles, entretient un rapport étroit avec la nature environnante. Issue d'une famille de la commune, dont le grandpère et un oncle ont été engagés dans la vie politique de Vandœuvres, Laurence Miserez a été élue maire en 2020, sur la liste de l'Entente communale. Pour Vandœuvres, qui connaît une forte densification de son territoire et une augmentation de sa population, il s'agit désormais, explique Laurence Miserez, de répondre à de nouveaux enjeux en matière d'infrastructures, tout en préservant la qualité de vie et le patrimoine végétal.

Laurence Miserez, maire de Vandœuvres/GE

Se développer en conservant le patrimoine

- Plusieurs communes genevoises connaissent d'importants projets immobiliers sur leur territoire. Mais ce boom de la construction n'a pas atteint Vandœuvres...
- Effectivement, nous n'avons pas de projet de l'envergure de ceux de Bernex, par exemple. La commune de Vandœuvres est composée à 40% de zones agricoles et sa configuration à long terme de devrait pas bouger. Cela ne veut pas dire toutefois que nous n'avons pas de préoccupations en lien avec l'aménagement du territoire. En fin d'année dernière, le vernissage pour la réédition du livre sur les arbres remarquables du canton s'est tenu à Vandœuvres. En effet, l'un des trois spécimens vandœuvriens sur les 51 recensés dans le livre est un majestueux tulipier de Virginie, qui domine le parc de la mairie depuis plus de 250 ans. Il a été planté en 1761, peu de temps avant la construction de la maison de campagne qui abrite aujourd'hui l'administration communale.

- Comment explique-t-on la présence de ces grands arbres?

- Autrefois, quelques familles fortunées de Genève possédaient une maison de campagne à Vandœuvres. Traditionnellement, il s'agissait d'une maison de maître, située sur une grande parcelle, avec des arbres de taille



Laurence Miserez.

importante et d'essences variées, souvent rapportés de voyage. La commune a par ailleurs un patrimoine bâti exceptionnel, avec une quinzaine de bâtiments classés.

- Quelles sont les préoccupations de la commune en matière d'aménagement du territoire?
- De par son histoire, la commune n'a pas évolué de façon homogène en matière d'aménagement du territoire. Le périmètre

part du haut de Cologny et s'étend jusqu'à la rivière la Seymaz. Dans le haut de la commune, il y a encore de grandes parcelles, qui commencent toutefois à se morceler. Aujourd'hui, dans ces secteurs de Vandœuvres, nous atteignons les limites de la densification. Celle-ci pose des problèmes, car la plupart de nos chemins communaux sont classés, certains sur le plan fédéral, et sont répertoriés pour leur intérêt paysager et historique dans l'inventaire des chemins historiques (IVS). Concrètement, ces routes sont étroites et bordées de chênes et de haies bocagères. Elles sont malheureusement bien abîmées en raison des travaux et du nombre élevé de voitures. Tout cela est préjudiciable pour les racines et les arbres eux-mêmes.

- Cette densification a-t-elle un impact sur le style de la commune?

- Nous assistons à une augmentation de la population, composée en grande partie de familles qui ont besoin de solutions de garde pour leurs enfants. Les nouveaux arrivants souhaitent disposer de crèches et nous n'en avons pas. Nous n'avons que quelques places dans celles des communes voisines. De plus, nous avons construit trois immeubles en 2019 pour un total de 36 logements. Ces appartements étaient prévus au départ



Préserver la qualité de vie et le patrimoine végétal... un bel objectif pour Vandœuvres.

pour des Vandœuvriens ou des jeunes de la commune qui voulaient revenir y habiter, mais finalement nous avons aussi accueilli des personnes de l'extérieur. Avec toutes ces nouvelles familles, l'école est également sous tension. Le premier bâtiment date de 1881 et un second du milieu des années 90. Son emplacement, entre deux routes, empêche son agrandissement, en plus de constituer un problème de sécurité important.

Dans les trois prochaines années, au moins 260 logements devraient voir le jour et la population dépassera les 3000 habitants. Mais la commune ne dispose pas de terrains pour construire des infrastructures adaptées. Pour les crèches, nous explorons différentes pistes, par exemple, avec un partenaire du secteur privé, en intercommunalité ou par l'aménagement d'une maison située au centre du village et acquise récemment par la Commune.

- Vandoeuvres est-elle confrontée à des problèmes de circulation, notamment avec le trafic pendulaire?

- De nombreux quartiers de la commune sont en zone 30km/h et les chemins y sont étroits et aménagés, de sorte que le trafic pendulaire n'y est pas particulièrement problématique, à l'exception d'un réseau de chemins qui a fait l'objet depuis l'an dernier d'une mesure particulière de limitation de circulation: il est fermé dans un sens durant une heure le matin. Le centre du village quant à lui a été tout récemment limité à 30km/h. Non seulement Vandœuvres est situé sur un axe de transit pour aller vers Genève, mais le centre villageois est formé d'un carrefour dont les routes étroites également et bordées de bâtiments anciens sont inadaptées au trafic intense. Cela nous pose des problèmes de sécurité pour les piétons et d'aménagement du centre du village en général.

- La commune est riche en terres agricoles. La durabilité est-elle une question essentielle?

- Oui, et nous nous y employons depuis longtemps. Par exemple, nous avons installé dès 2012 des lampadaires à LED sur les chemins communaux. Avec les nouvelles constructions, nous sensibilisons les propriétaires à planter des haies avec des essences indigènes, plutôt que des thuyas. En revanche, une enquête que nous avons réalisée a montré que le tri des déchets n'était pas optimal. Nous menons actuellement une réflexion afin de voir ce qui pourrait améliorer la situation. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR ANDREW SCHMIDT